



## Le Prix Ross de MRC pour le service envers les médecins résidents

Médecins résidents du Canada (MRC) est fier d'honorer les personnes qui ont contribué avec enthousiasme, passion et compétence à l'enrichissement de l'expérience des résidents et résidentes en médecine au Canada. Pendant plusieurs années, Lois Ross a occupé le poste de directrice générale de l'ACIR et de PAIRO, période pendant laquelle elle a travaillé sans relâche pour représenter les intérêts de tous les médecins résidents au Canada. Le conseil d'administration a décerné ce prix depuis 2009 en l'honneur de ses réussites. À compter de 2011, le Prix a été réservé pour reconnaître le rôle important des non-médecins dans la résidence en médecine.

MRC s'engage à assurer l'équité, la diversité, l'inclusion et l'accessibilité (ÉDIA) dans tous les aspects de son programme des Prix.

Nous reconnaissons que le racisme et le colonialisme continuent d'avoir un impact dans le domaine de la médecine, et nous nous engageons activement dans les efforts visant à combattre le racisme et à favoriser la réconciliation.

Nous encourageons donc les candidatures d'individus de tous les milieux, les identités et les expériences vécues, notamment les membres de groupes historiquement marginalisés et méritant l'équité.

Notre objectif est de reconnaître les contributions envers le mieux-être, l'éducation et le service des résidents qui favorisent l'appartenance, la sécurité culturelle et l'équité dans la formation et l'exercice de la médecine.

Il est non seulement permis, mais également fortement recommandé de se proposer soi-même.

### PERSONNES ADMISSIBLES POUR LE PRIX

Les administrateurs/administratrices de programmes de formation en résidence et les administrateurs/administratrices associés à des organisations médicales ; les infirmières/infirmiers, les pharmaciens/pharmacien, les membres du personnel administratif des hôpitaux ou tout autre professionnel paramédical ; tous autres individus non médicaux, programmes ou organisations étroitement liés à l'enrichissement de l'expérience des résidents au Canada. Dans des cas où une organisation est nominée, veuillez fournir le nom d'une personne-ressource pour cette organisation au sein de la candidature.

### CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR LE PRIX

Pour qualifier, les candidats doivent :

- Démontrer un engagement ferme envers l'enrichissement de l'expérience des résidents au moyen d'actions et d'initiatives spécifiques ;
- Illustrer de la créativité et du leadership en prenant des mesures pour améliorer l'expérience des résidents ; et



**Resident Doctors  
of Canada**  
**Médecins résidents  
du Canada**

- Apporter des changements qui peuvent entraîner des améliorations positives durables à l'expérience des résidents au Canada.

**Veuillez noter : les présentateurs et les lauréats doivent être disponibles pour présenter et pour accepter leur prix lors d'une réception des prix virtuelle qui aura lieu le 11 juin 2026 de 19 h à 20 h 30 (HE).**